



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 64 Juillet-Septembre 2023



Scolaire : un pas en avant

P. 06

Géolocalisation

Route de Meyrin, les travaux sont finis !

Jeunesse

Regards d'enfants

Il était une fois

Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire



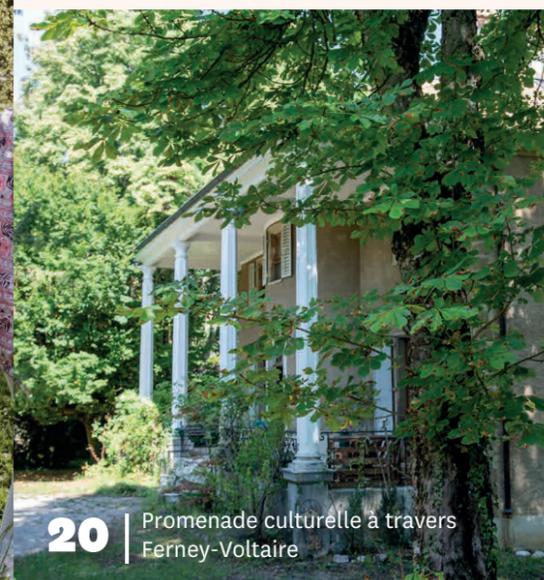
06 | Scolaire : un pas en avant



14 | Route de Meyrin, les travaux sont finis !



19 | Regards d'enfants



20 | Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire

04

Sur le vif

06

Grand angle

Scolaire : un pas en avant

- ▶ L'école Jean-de-La-Fontaine sous gestion communale P.8
- ▶ Quatre groupes scolaires P.10
- ▶ La Ville investit pour ses écoles P.10
- ▶ Les centres de loisirs au cœur de l'action municipale P.11
- ▶ Le personnel à l'écoute des enfants P.12
- ▶ Rejoignez nos équipes ! P.13

14

Géolocalisation

16

Vie locale

- ▶ Économie – Fromagerie Michelin – Vibliothèque du Léman P.16
- ▶ Associations – ADAPA – Atout Tattes P.17
- ▶ Territoire – Une promenade cycliste et scientifique P.18
- ▶ Jeunesse – Regards d'enfants P.19

20

Il était une fois

Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire, 2^e partie

22

Expression politique

23

Vie pratique



Une ville qui vit

En ce début d'été, il est agréable de voir la reprise de la vie à tous les niveaux de notre ville : les festivités estivales avec leur cortège de manifestations, la fête dans les écoles avec les kermesses marquant la fin de l'année scolaire, les terrasses de nos cafés pleines à craquer pour construire du lien par le dialogue.

Cette volonté de vivre, nous essayons de la transposer dans nos actions en lien avec les écoles. Nous soutenons sur le temps périscolaire des activités sportives, d'autres en faveur de l'environnement et de la transition, et encore d'autres tournées vers l'éducation civique, car l'école est le ciment de la société française. Elle nous apprend la tolérance, le vivre-ensemble. L'école se doit d'être la fabrique de la République et nous y veillerons.

Cependant, pour vivre ensemble, pour bien vivre et pour donner du sens à nos vies, nous devons impérativement préserver un bien commun fondamental, qui n'est autre que l'eau. Sans eau, il n'y a pas de vie. Les prochaines décennies vont entraîner un changement climatique majeur. Notre environnement et notre climat risquent de devenir ceux que connaît la péninsule ibérique.

Cela nous oblige. Nous sommes obligés de voir l'aménagement du territoire différemment, de limiter l'étalement urbain et de faire preuve de sobriété. Il ne suffit pas de couper l'eau des fontaines publiques par arrêté préfectoral pour trouver des solutions en eau pour le Pays de Gex.

Nous cherchons aujourd'hui à modifier les usages en eau, que ce soit au niveau domestique ou public. À Ferney-Voltaire, nous œuvrons afin de concilier les espaces publics avec un usage de l'eau raisonné. Il s'agit de réfléchir également sur la question des végétaux, car nous devons moins consommer et surtout réutiliser l'eau. L'innovation, la recherche et le développement nous permettent de trouver des solutions pour demain, avec des revêtements perméables qui favorisent la mise en place de fosses souterraines pour servir de réserves en eau pour les plantations du domaine public. C'est le cas le long de la nouvelle piste cyclable en direction de Meyrin. Nous allons progressivement installer des cuves de récupération d'eau afin de donner un second usage à l'eau. À la piscine, nous travaillons sur la récupération de l'énergie produite par l'eau chaude et nous souhaitons récupérer l'eau des bassins quand l'État nous somme de vidanger les bassins.

Pour certains, ce sont des sujets de demain, qui passent après la mobilité ; pour nous, il ne peut y avoir de transition que si tous les combats sont menés en même temps, en misant sur l'intelligence humaine, comme ce fut le cas au siècle des Lumières.

Je vous souhaite un très bel été.



Les deux premières éditions du **FestiVolt** en 2018 et 2019 avaient rencontré un large succès. La troisième a eu lieu les 10 et 11 juin derniers. Coorganisé par la Ville de Ferney-Voltaire et l'association Voltaire's Attic, le festival a repris ses quartiers dans le parc de la Tîre, avec une quarantaine de musiciens pour une douzaine de rendez-vous musicaux au cours du week-end.

© Le FestiVolt - Gabriel Asper



La 21^e édition de la **Fête à Voltaire** a eu lieu le 24 juin. Un programme riche a enchanté les petits comme les grands, notamment avec la restitution finale du parcours d'éducation artistique et culturelle *Swing mécanique* et l'hymne *Terre de jeux*.



Le 9 avril, le château de Voltaire a accueilli la **grande chasse à l'œuf**, un événement attendu par les familles. Les enfants ont été ravis de parcourir le parc à la recherche des œufs colorés, sous le soleil printanier.

Le 4 juin, les amoureux de **voitures et motos anciennes** ont répondu présents au **rassemblement autos motos**. Amateurs et curieux ont profité de l'exposition de véhicules vintage en plein air et de déambulations musicales. Après avoir admiré les belles cylindrées, les enfants ont fait des prouesses au volant de petites voitures à pédales au design rétro.



L'équipe du centre nautique a proposé des **activités aux seniors** pendant les vacances de printemps. Une randonnée pédestre en forêt de Chézery, suivie d'une dégustation de fromages était proposée le 19 avril tandis qu'un cours de jardinage s'est déroulé le 21 avril au château de Voltaire en partenariat avec l'association Les jardins de Voltaire.



Pour la **fête du sport** le 18 juin, les associations et clubs sportifs ont proposé des initiations et des démonstrations. Clément Lefert, champion olympique du relais 4 x 100 m de natation aux Jeux olympiques de 2012 était le parrain de cette journée et du « **Relais aquatique en Terre de Jeux** ».

Pour la **fête de la musique** cette année, huit groupes se sont produits sur les scènes du parc de l'abbé Boisson, pendant que d'autres propositions musicales ont pris place ailleurs en ville à l'initiative de différents commerçants.





Plus de 1100 enfants sont scolarisés dans les écoles publiques ferneyssiennes. Anticipant l'évolution démographique, la Ville de Ferney-Voltaire investit dans ses écoles, en poursuivant ses travaux d'aménagements pour conforter les équipements scolaires, en créant des espaces pour de nouvelles classes et en recrutant du personnel pour les écoles et pour les centres de loisirs. De plus, cette année, la Ville a fait le choix de reprendre la gestion directe du groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine, harmonisant ainsi ses services à destination des jeunes Ferneyssiens.

Scolaire : un pas en avant

Interview



VALÉRIE MOUNY
Adjointe au scolaire,
à la jeunesse et aux services
à la population

Pourquoi intégrer l'école intercommunale dans le giron de la Ville ?

Le groupe scolaire intercommunal Jean-de-La-Fontaine accueille près de 400 élèves, dont 80 % sont ferneyssiens. L'évolution démographique de notre ville, notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants en provenance de l'écoquartier « Garden Park », implique que de nouveaux élèves ferneyssiens rejoindront peu à peu les rangs de cette école. Il nous semblait donc plus logique que cet établissement soit directement géré par la Ville de Ferney-Voltaire après la dissolution du Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) de l'Est-gessien. Les parents de ces élèves et l'équipe enseignante n'auront plus qu'un interlocuteur, ce qui facilitera les

échanges. De plus, la Ville aura la pleine responsabilité des travaux, qu'ils soient réalisés à l'extérieur ou à l'intérieur de l'école. La municipalité souhaite ainsi s'investir pour cet établissement au même titre que pour les deux autres groupes scolaires dont elle a la gestion. Ainsi, des travaux ont été initiés au printemps afin de sécuriser davantage l'entrée de la maternelle et créer un espace d'attente pour les parents. En lien avec les familles et le personnel de l'école, une réflexion sera menée sur la circulation aux abords de l'école dans le but d'améliorer la sécurité des piétons. Nous avons d'ores et déjà prolongé le trottoir menant de l'écoquartier à l'école pour faciliter le déplacement des familles.

Quels sont les projets pour les autres écoles ?

Des travaux se poursuivent dans les autres écoles gérées par la Ville. En effet, chaque année, deux classes sont rénovées dans chaque groupe scolaire. L'école Jean-Calas bénéficiera de travaux d'extension avec la création de deux salles pour le centre de loisirs au-dessus du réfectoire. D'autre part, nous avons anticipé l'accueil d'élèves supplémentaires dans cet établissement en aménageant des espaces qui pourront être utilisés comme futures salles de classe. Enfin, deux projets d'ouverture d'école à Ferney-Voltaire sont en cours de réflexion. D'une part dans le quartier de la Zone d'aménagement concertée avec l'opération de construction conduite par la Société publique locale Terrinnov. D'autre part, dans le quartier

du Levant, en raison de la redonne urbaine et de son développement démographique.

Quelles sont les valeurs véhiculées par la Ville et transmises aux élèves ?

Le projet éducatif de territoire, élaboré par le service scolaire de la Ville et renouvelé tous les trois ans, est une ligne de conduite pour les équipes scolaires à mener en lien avec les enfants et le corps enseignant. Celui-ci est conforme aux directives de l'Éducation nationale. En somme, il transmet la philosophie de notre municipalité en direction de la jeunesse. Son objectif est de créer une dynamique d'éveil à destination des élèves en leur facilitant l'accès à une éducation sportive, culturelle, musicale en complément du programme de l'Éducation nationale. Cette offre, proposée par la Ville, concerne tous les enfants. En cela, nous souhaitons rester équitables et offrir à chacun la même chance de s'ouvrir à la culture, à la lecture, à la musique, au théâtre, à la natation, à la danse... En effet, dans la ville de Voltaire, nous avons le devoir de conduire les enfants vers tous ces domaines culturels ainsi que tous les domaines qui leur permettent d'évoluer et de se construire. Pour cela, nous travaillons étroitement avec le conservatoire, la médiathèque, le centre nautique et l'espace de vie sociale. De plus, nous souhaitons aussi permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde en leur proposant des sorties. Ainsi, nous contribuons à accompagner ces enfants qui deviendront les futurs citoyens adultes de notre ville.

L'école Jean-de-La-Fontaine sous gestion communale

L'école Jean-de-La-Fontaine sera gérée par la Ville de Ferney-Voltaire après la dissolution du Sivom, qui devrait être actée dans l'été et entrer en vigueur en janvier 2024. Afin d'anticiper la rentrée scolaire, le personnel de l'école a déjà rejoint l'effectif communal.

Vingt-cinq postes intégrés

Lors du conseil municipal du mois d'avril, la Ville de Ferney-Voltaire a entériné la reprise de la gestion du personnel de l'école Jean-de-La-Fontaine. Jusqu'alors agents du Sivom de l'Est-gessien, les professionnels de l'école – agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), cuisiniers, animateurs et directeurs de centre de loisirs – ont intégré le personnel communal à partir du 1^{er} mai 2023. Parallèlement, la commune a lancé une campagne de recrutement pour compléter l'effectif nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

Une politique de l'enfance harmonisée

Les trois groupes scolaires bénéficieront des mêmes prestations pour la rentrée. Si les élèves de l'école Jean-de-La-Fontaine avaient d'ores et déjà intégré les parcours d'éducation artistique et culturelle proposés par la commune, ils profiteront désormais d'activités identiques aux autres élèves ferneysiens dans les centres de loisirs par exemple. Cette reprise a pour but d'homogénéiser la politique scolaire sur les trois établissements publics : Florian, Jean-Calas et Jean-de-La-Fontaine.



| L'entrée de l'école Jean-de-La-Fontaine et sa fresque emblématique.

Un programme d'investissement conséquent

Afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants et un cadre de travail amélioré pour le personnel, l'école intégrera dès janvier 2024 le plan pluriannuel de rénovation des salles de classe. Des opérations de plus grande ampleur, telles que la modernisation du préau ou des travaux d'isolation seront aussi programmées. La Ville travaille actuellement à la rénovation du self-service et à l'adaptation des cuisines de la cantine scolaire. À partir du mois de septembre, un prestataire livrera en liaison froide les repas, qui seront réchauffés dans de nouveaux

fours. Une enveloppe de 40 000 € a été dédiée à ces travaux qui sont en cours de réalisation. Enfin, une réflexion est menée sur l'adaptation de la circulation aux abords de cette école et des travaux sont entrepris pour sécuriser l'espace d'attente situé devant l'entrée de la maternelle.



La Ville de Ferney-Voltaire continuera d'accueillir les élèves prévessinois ayant déjà débuté leur scolarité à l'école Jean-de-La-Fontaine dans le cadre de la continuité de scolarité.



| Le self de la cantine a été renouvelé récemment.

Pas de changement significatif pour les familles

Le quotidien des 397 élèves de l'école n'est pas perturbé. Les familles peuvent dès maintenant s'adresser au service scolaire, à la mairie : un contact unique qui facilite leurs démarches. Les dossiers des familles seront transférés en janvier 2024 sur le « portail famille » communal, qui permettra notamment aux parents de payer directement leurs factures périscolaires et de cantine en ligne.



| La grande cour de récréation de l'école élémentaire.



| Les jeux adaptés aux élèves de l'école maternelle sont bordés de grands arbres.

En savoir

Informations : service scolaire
T 04 50 40 18 61
▶ service.scolaire@ferney-voltaire.fr

Une école sous le giron de la Ville

- > augmentation du personnel scolaire communal
- > harmonisation des services à destination des jeunes Ferneysiens
- > gestion directe par la Ville des travaux dans le bâtiment et à ses abords

zoom sur

Les prochaines étapes du processus de dissolution du Sivom de l'Est-gessien

Été 2023

Accord définitif des communes (Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns)

Automne 2023

Passage en conseil municipal pour les trois communes

Janvier 2024

Transfert du bâtiment de l'école à la Ville de Ferney-Voltaire

Quatre groupes scolaires

Notre ville compte trois groupes scolaires publics et un groupe scolaire privé sous contrat avec l'État. En somme, 1 250 élèves de maternelle et d'élémentaire sont scolarisés à Ferney-Voltaire.



Les enfants apprennent à jardiner dans le potager de l'école Florian.

Florian | Créée en 1969, l'école Florian est le premier groupe scolaire de notre ville avec 420 élèves. Au fil des ans, elle a bénéficié d'agrandissements avec une extension de 600 m² pour le centre de loisirs en 2014, un agrandissement du restaurant scolaire en 2016, la création de deux salles de classe, d'une salle de motricité et d'une salle polyvalente de 240 m² en 2017. Tous les ans, deux salles de classe sont rénovées et modernisées. En 2022, un faux plafond a été posé sous le préau afin d'offrir un meilleur confort acoustique tandis que les sanitaires de l'élémentaire ont été rénovés.

Jean-de-La-Fontaine | Avec ses 15 classes et ses 397 élèves, Jean-de-La-Fontaine, construit en 1975, est le deuxième groupe scolaire de la commune. Jusqu'à présent, les travaux étaient entrepris par le Sivom. Sa reprise sera synonyme d'une maîtrise de l'état du bâtiment par la commune.

Jean-Calas | L'école Jean-Calas est la plus récente. Inaugurée en 2000, elle accueille à présent 311 élèves. Outre les améliorations de la cour de récréation et la modernisation des équipements informatiques, elle profite chaque année de travaux de rafraîchissement de deux salles de classe. D'ici la fin de l'année, des travaux d'extension débiteront avec la construction d'un étage au-dessus du réfectoire permettant la création de deux salles pour le centre de loisirs.

L'école Saint-Vincent | L'école privée Saint-Vincent sous contrat de l'État bénéficie d'une subvention de la Ville qui en 2023 s'élève à 114 200 € (au prorata du nombre d'élèves ferneyens inscrits dans cet établissement). D'autres participations financières sont également octroyées notamment de 2 500 € pour les interventions sportives ou pour des spectacles culturels.

Le service de la Ville en chiffres



1 130 enfants dans les 3 écoles publiques de la ville
692 élémentaires, 438 maternelles



56 agents communaux dans les écoles

34 animateurs dans les centres de loisirs et les cantines
16 Atsem, 6 cuisiniers



700 repas en moyenne

les lundis, mardis, jeudis et vendredis



150 enfants accueillis les mercredis au centre de loisirs

250 enfants accueillis pendant le goûter



135 enfants aux temps péri-éducatifs (TPE)

Les centres de loisirs au cœur de l'action municipale



Le bac à sable à l'école Florian : un grand classique pour les élèves de maternelle qui plaît toujours autant !

Dans les centres de loisirs municipaux, de nombreuses activités variées, instructives et enrichissantes sont proposées aux enfants, et un travail de qualité est mené auprès des familles.

► De nombreux projets sont mis en place : réalisation d'un court-métrage de sensibilisation aux violences scolaires et extrascolaires, création de jardins potagers, animation autour du breakdance, exposition de photographies, stage de cirque et d'escrime, sorties et séjours...

► La Ville fait le choix d'employer plus d'animateurs que ce qui est requis par l'État, cela afin d'assurer un meilleur encadrement et un accueil plus sécuritaire.

► De plus, la municipalité choisit de renforcer la formation des agents pour permettre une professionnalisation du métier d'animateur (voir tableau).

DIPLÔMES

Attentes du ministère	Déployés à Ferney-Voltaire
Animateurs	
50 % diplômés	65 % diplômés
25 % stagiaires	25 % stagiaires
25 % non diplômés	10 % non diplômés
Directeurs	
Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) minimum pour chaque directeur	Les trois directeurs sont titulaires du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS - diplôme professionnel d'État niveau 4)

La Ville investie pour ses écoles

En 2022 et en 2023, la municipalité a investi de manière équitable pour l'amélioration de ses écoles, mais aussi pour favoriser l'éveil et le bien-être des enfants.



Cours au centre nautique pour renforcer l'aisance aquatique.

Un self complet et deux fours ont équipé la cantine de Jean-de-La-Fontaine ► **42 000 €**

La Ville intervient dans l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 55 € par enfant (cahiers, feuilles, peintures, crayons) ► **62 150 €**

Un intervenant en musique du conservatoire se rend dans toutes les classes du cycle 1 au cycle 3

Des interventions sportives sont financées pour les cycles 2 et 3 ► **9 000 €**

L'achat complet de matériels informatiques et de meubles a été réalisé pour une nouvelle classe à l'école Florian ► **8 500 €**

Les instituteurs ont tous été équipés en ordinateurs portables ► **30 000 €**

Une semaine complète de cours au centre nautique est proposée aux grandes sections

Des sorties au ski ou dans la nature sont financées ► **4 500 € par groupe scolaire**

Plusieurs vélos pour les enfants de maternelle ont été remplacés à l'école Florian ► **3 000 €**

Les familles peuvent utiliser Prof Express, un dispositif en ligne spécial réussite scolaire, financé par la commune ► **9 000 €**

Quatre classes ont été rénovées l'été dernier et des entretiens réguliers sont effectués par les services techniques ► **110 000 €**

Des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) sont proposés à chaque classe des écoles publiques ► **60 000 €**

L'association Colosse aux pieds d'argile intervient auprès des élèves de cycle 3 dans le cadre des préventions des violences sexuelles et sexistes ► **3 000 €**

Le personnel à l'écoute des enfants

La Ville de Ferney-Voltaire emploie 56 agents dans les 3 écoles de la Ville, en plus du personnel enseignant rattaché à l'Éducation nationale. Durant le temps scolaire et périscolaire, ils sont les adultes de référence pour les enfants. Sur l'ensemble de la journée, ils assurent collégialement un accompagnement éducatif complet et proposent des temps dédiés à des activités ludiques variées.



Le potager de l'école Jean-Calas, créé cette année par les animateurs et les élèves, est luxuriant.



L'animateur

Un animateur en centre de loisirs est responsable de l'encadrement et de l'animation des enfants pendant leur temps libre, généralement en dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires.

Il est responsable de la sécurité physique et émotionnelle des enfants et doit veiller à ce qu'ils jouent dans un environnement sûr.

Il est chargé de concevoir des activités divertissantes et éducatives adaptées à l'âge des enfants, comme des jeux, du sport, de l'art plastique, des activités manuelles, des sorties, des excursions... L'objectif est de favoriser l'apprentissage, la créativité, le développement social et physique des enfants.

Il encourage les enfants à participer aux activités et favorise l'esprit d'équipe, l'entraide et la coopération entre eux.

Le cuisinier

Le rôle du cuisinier reste crucial pour assurer la qualité des repas.



Il veille à ce que les repas soient appétissants et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants.

Il respecte strictement les normes d'hygiène alimentaire lors de la manipulation, de la préparation et du stockage des aliments.

Il contrôle régulièrement la qualité des repas préparés.



Le goûter à l'école Florian pour reprendre des forces avant d'aller jouer !



Le personnel de l'école encadre et sert les élèves de maternelle de l'école Jean-de-La-Fontaine pendant le repas de midi.



L'Atsem

Son rôle principal est d'assister l'enseignant dans l'accueil, la surveillance et l'accompagnement des jeunes enfants.

L'Atsem aide les enfants à se familiariser avec l'environnement de l'école. Elle veille à leur sécurité, les accompagne dans les différents espaces (classe, récréation, cantine...) et les supervise pendant les activités.

En collaboration avec l'enseignant, l'Atsem prépare le matériel pédagogique. Elle s'assure que les outils, les jeux et les supports sont adaptés à l'âge des enfants et prêts à être utilisés.

Elle aide les enfants à utiliser les toilettes, à se laver les mains et à adopter de bonnes habitudes d'hygiène. Elle les aide également à s'habiller et à se déshabiller, en encourageant leur autonomie progressive.

Elle veille à ce que les enfants respectent les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire à la cantine, les encourage à manger de manière équilibrée et favorise un climat agréable pendant les repas.

Son rôle peut varier légèrement en fonction des spécificités de chaque école maternelle.

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES !

La Ville de Ferney-Voltaire recrute des animateurs et des agents de surveillance de la cantine. Les postes à temps plein sont à pourvoir dès le mois de juillet.

Animateur/Animatrice

Les missions

- > Organiser et mettre en œuvre les activités et les projets d'animation suivant le projet pédagogique de la structure
- > Accueillir et animer les groupes d'enfants en activités éducatives
- > Assurer l'accueil, l'encadrement et la surveillance des enfants pendant la pause méridienne

Profil du candidat

- > Être titulaire du BAFA ou équivalent (ou en cours) et justifier d'une expérience
- > Être créatif et force de propositions pour les activités en direction des enfants
- > Permis de conduire souhaité

Agents de surveillance de la cantine scolaire

Les missions

- > Assurer l'accompagnement des enfants entre l'école et la cantine
- > Assurer un appui aux enfants pendant le temps des repas, et une surveillance dans la cour
- > Aider au service des plats et débarrasser les tables

Profil du candidat

- > Bonne connaissance des règles de sécurité
- > Sens pédagogique, écoute et respect du rythme de l'enfant
- > Sens du travail en équipe et du service public

Retrouvez les annonces sur

www.ferney-voltaire.fr/recrutement

Informations (service ressources humaines) : T 04 50 40 18 62

UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Deux véhicules sont disponibles 7 j/7 et 24 h/24 via le service d'autopartage Citiz sur le parking de l'école Jean-Calas. En vous connectant sur le site ou l'application mobile Citiz, vous pouvez réserver un véhicule pour vos trajets. Ce service a été mis en place conjointement par la Ville de Ferney-Voltaire avec le Pôle métropolitain du Genevois français et Citiz.



Inauguration du service d'autopartage Citiz, le 5 juin 2023.

RÉHABILITATION PATRIMONIALE : L'ÉGLISE

La restauration du clocher de l'église paroissiale a commencé fin juin et sera réalisée pendant la période estivale. L'accès au cheminement qui longe l'édifice et rejoint la rue de l'église est pour l'heure interdit. Ces travaux permettront notamment le nettoyage et la restauration des pierres taillées, la réparation des abat-sons et la réfection de l'un des escaliers intérieurs, ainsi que la pose d'un paratonnerre.

LIAISONS DOUCES AU CHEMIN DE COLLEX

Les aménagements de la piste cyclable et du cheminement piétonnier parallèles au chemin de Collex sont terminés.



Les cyclistes et les piétons peuvent désormais emprunter une des voies dédiées aux mobilités douces.

UN QUAI DE BUS SUPPLÉMENTAIRE

Un nouveau quai de bus accessible a été réalisé sur la route de Prévevissin (RD35b). Un abribus sera installé ultérieurement.



Arrêt Ferney-Planche-Brûlée.

POURSUITE DES TRAVAUX DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE : DERNIÈRES ÉTAPES

Les travaux du BHNS se poursuivent avec dynamisme le long de l'avenue du Jura, entre l'avenue Voltaire et la rue de Genève. Les voies de circulation automobile sont pour la plupart terminées et les trottoirs ont pris forme. La voie centrale réservée au bus est en cours de finalisation sur l'ensemble du parcours, tout comme l'arrêt central entre l'avenue Voltaire et la rue de Versoix. Les travaux seront achevés à l'automne.

ROUTE DE MEYRIN, LES TRAVAUX SONT FINIS !

Route de Meyrin, la piste cyclable et le cheminement piéton sont finalisés. Ce nouvel axe de circulation douce de 580 mètres, large de 3 mètres et complètement séparé de la circulation automobile, offre ainsi plus de sécurité à l'ensemble de ses usagers. Le trottoir a également été repris le long de la route de Meyrin et de la route départementale 35.

De grands espaces ont été aménagés pour les mobilités douces.



REMISE À NEUF DES JEUX POUR ENFANTS

L'aire de jeux de l'étang de Colovrex a fait peau neuve en juin avec des travaux de rénovation. Le sol a été refait pour offrir une meilleure expérience de jeu aux enfants en garantissant leur sécurité. Un nouveau module de jeu a également été installé pour leur plus grand plaisir et une aire encore plus diversifiée.



DES AIDES FINANCIÈRES POUR LE COVOITURAGE

Le Gouvernement a lancé le Plan national « covoiturage du quotidien » avec à la clé une prime de 100 € aux primoconducteurs inscrits via les plateformes de covoiturage. Les habitants du territoire bénéficient d'un avantage supplémentaire, puisque le Pôle métropolitain du Genevois français subventionne les trajets en direction ou en provenance du Genevois français.

Informations : www.covoiturage-leman.org

Fromagerie Michelin

Au niveau du 15 Grand'rue, dans la petite ruelle permettant de rejoindre le parking des Jardins se trouve la fromagerie Michelin. Céline Condé, qui a repris l'entreprise en 2019, et son équipe vous accueillent dans une boutique authentique et riche des meilleurs crus de fromages de la région !



La fromagerie Michelin propose des fromages à la coupe et des plateaux réalisés sur mesure.

Des fromages de caractère

Sur les étals de la boutique, plusieurs centaines de fromages sont exposés. Au lait cru de vache, de chèvre ou de brebis, ces produits artisanaux et fermiers sont sélectionnés avec soin, auprès d'affineurs spécialisés et de petits producteurs du Jura. « Nous avons à cœur de faire découvrir des fromages inconnus et des petites productions », explique Céline Condé. Une gamme unique de fromages italiens complète l'offre, et notamment le produit préféré de la gérante : un fromage italien vieilli pendant deux ans, à base de whisky et de malt d'orge. Original et puissant en bouche ! Nouveauté : vous trouverez désormais en boutique de vrais fromages sans lactose, confectionnés grâce à de la présure végétale.

Des spécialités « Michelin »

Morbier, tomme du Jura, comté, Mont-d'or, Petit St-Point... une dizaine de fromages sont directement produits par la famille Michelin à la fromagerie de Saint-Point-Lac (à côté de Pontarlier). L'entreprise dispose de caves d'affinage situées à Grilly, où près de 600 meules de fromage en haute saison sont conservées jusqu'à parfaite maturation.

Fromagerie Michelin — 15 Grand'rue
T 04 50 40 78 22 - fromageriemichelin.fr

Ouvert le mardi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Le mercredi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Le samedi de 8 h 30 à 17 h. Du 15 juillet au 15 août, la boutique est fermée pour rénovation.



Comment conserver et servir le vin ? Avec quel mets le déguster ? L'équipe de la vintothèque vous apporte ses précieux conseils.

Vinothèque du Léman

La Vintothèque du Léman regorge de vins, de champagnes et de spiritueux. Dans une ambiance chaleureuse, entourés de bouteilles aux reflets colorés et de caisses en bois, vous trouverez ici des grands crus et des vins de petits producteurs.

Une équipe passionnée

Jean-Christophe Boudot est issu d'une famille de vigneron. Après une formation en viticulture et en œnologie, c'est en 1997 qu'il acquiert la vintothèque. Il partage aujourd'hui sa passion avec une fidèle équipe de six jeunes professionnels. Ensemble, ils visitent régulièrement les vignobles et parcourent les salons pour construire la carte de la boutique. « Nous goûtons ensemble, et cherchons la validation globale de l'équipe » précise Jean-Christophe.

Une carte variée

Près de 4 400 références sont présentées à l'année à la Vintothèque du Léman. Sur la carte se côtoient de grandes maisons reconnues, des plus petites avec quelques hectares de vigne, et des jeunes vigneron à découvrir ; des vins issus de cultures classiques, et des vins biologiques. La carte est adaptée à la saisonnalité et aux plats phares du moment. « Nous sommes des dènicheurs, explique le gérant, nous discutons avec les clients pour connaître leurs goûts et leurs envies. »

La Vintothèque du Léman organise des soirées dégustation au cours desquelles vous pourrez découvrir de belles bouteilles sélectionnées par l'équipe de la boutique, accompagnées de fromages et charcuterie de la Fromagerie Michelin !

Vinothèque du Léman — zone artisanale de la Poterie
T 04 50 40 76 44 - www.vinothequeduleman.com

Ouvert le mardi au samedi de 9 h 15 à 19 h, et les lundis dès septembre de 11 h à 19 h.

L'Adapa

Avec près de 60 ans d'existence, l'Adapa, association départementale d'aide aux personnes de l'Ain, est un soutien pour de nombreuses personnes âgées ou handicapées. L'association compte 26 antennes qui couvrent l'ensemble du département de l'Ain.

Aider le plus grand nombre

Si les locaux administratifs de l'antenne du Pays de Gex gérée par Aurore Duraffour sont situés à Saint-Genis-Pouilly, son champ d'action s'étend, lui, de Ferney-Voltaire à Collonges. Les 40 salariés, aides à domicile ou auxiliaires de vie, prêtent main-forte à pas moins de 210 bénéficiaires.

Préserver l'autonomie

Le but de l'association est avant tout « d'aider les personnes à rester chez elles le plus longtemps possible, explique Aurore. Nous apportons une stimulation pour ralentir la perte d'autonomie de nos

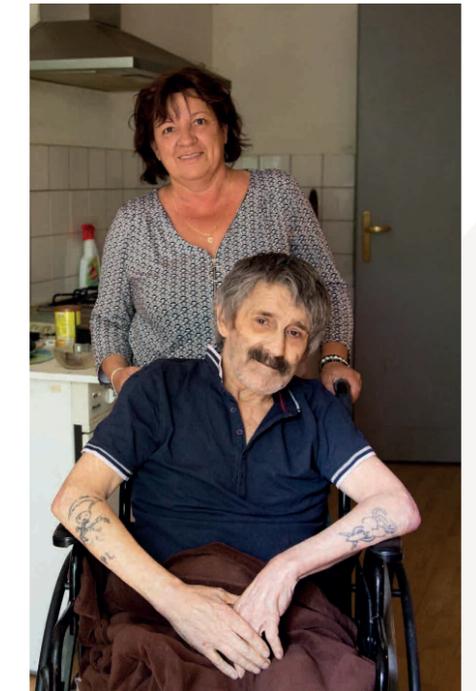
bénéficiaires. » Des actions de prévention sont également mises en place comme Happy tab' pour apprendre à utiliser une tablette tactile, ou Vitalité et gourmandise pour « manger, bouger et cuisiner tout en apprenant à rester en forme ».

Devenir auxiliaire de vie

Les demandes d'aide ne faiblissant pas, l'association recrute chaque jour de nouveaux profils. « Aide à domicile, auxiliaire de vie : ce sont de beaux métiers qui méritent d'être connus » appuie Aurore. Avec la mise en place de formations internes, l'Adapa encourage la montée en compétence de ses salariés pour apporter les meilleurs soins à ses bénéficiaires.

Adapa

Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain
110 rue Germaine-Tillion, Saint-Genis-Pouilly
T 04 74 45 51 70 - www.adapa01.fr



Christiane vient soutenir M. Lambert dans son quotidien, cinq jours par semaine.

Atout Tattes

Créée en 1996 et présidée par Muriel Clavel depuis 25 ans, l'association Atout Tattes est avant tout le projet du quartier Levant-Tattes et de ses habitants. Depuis plusieurs années, l'association se concentre sur le soutien scolaire et l'apprentissage du français pour des allophones.

Un accompagnement salubre

« Certains enfants arrivent en France en ne parlant pas un mot de français, d'autres ne peuvent pas être aidés par leurs parents, explique Muriel. Les bénévoles sont donc présents pour apporter une aide bienveillante et un cadre soutenant aux enfants. » Les cours de soutien scolaire sont donnés trois soirs par semaine et sont réservés aux élèves des classes de l'école élémentaire Florian. C'est le corps enseignant de l'école qui oriente les élèves et leurs parents vers l'association Atout Tattes.



Si vous souhaitez devenir bénévole comme Olivier, n'hésitez pas à vous adresser à l'association.

Des changements de vie

D'autres bénévoles proposent des ateliers sociolinguistiques pour aider les adultes allophones à apprendre ou à perfectionner leurs connaissances de la langue française. Actuellement, quatre habitués participent une ou plusieurs fois par semaine à ces rendez-vous. Olivier, ancien ingénieur et professeur de mathématiques, vient donner de son temps les mercredis

après-midi depuis bientôt sept ans : « On peut aider des personnes à obtenir le renouvellement de leur titre de séjour, à avoir un emploi, c'est très important pour elles. »

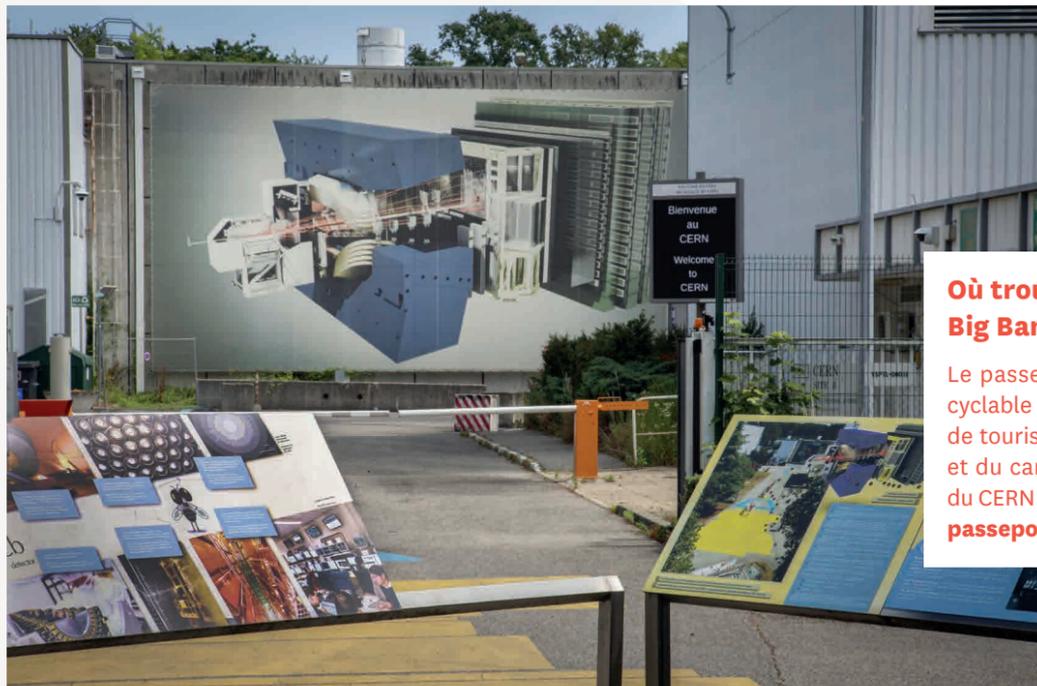
Atout Tattes

13 avenue des Alpes
T 06 83 24 32 68 - atouttattes@gmail.com

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître : conomie.locale@ferney-voltaire.fr



Une promenade cycliste et scientifique



| L'étape ferneysienne est située à côté de l'expérience LHCB, accessible depuis le chemin de Bois Candide.

À l'occasion des dix ans de l'itinéraire Passeport Big Bang, le CERN propose de découvrir les sciences et technologies à bicyclette en parcourant la campagne franco-genevoise.

Les quarks mocheté sont-ils les antiquarks beauté ? Les neutrinos ont-ils une quelconque efficacité contre les taupes ? Si vous ne connaissez pas les réponses à ces questions saugrenues, il est temps d'enfourcher votre vélo et d'aller récupérer votre Passeport Big Bang.

Des questions drôles sur le chemin de la science

Le Passeport Big Bang est un guide rempli de questions plutôt drôles pour cheminer sur l'itinéraire cyclable reliant dix mini-expositions interactives devant les sites du CERN. Chaque exposition explique un aspect des recherches et des technologies du Laboratoire, propose une vidéo à regarder à travers une longue vue et une énigme à résoudre pour relever le défi « Mission LHC ».



Les nouveautés du dixième anniversaire

Cette année, le parcours s'est enrichi d'un nouveau site web comprenant plus de fonctionnalités. En outre, pour les dix ans du Passeport Big Bang, les visiteurs qui relèveront le défi de la Mission LHC recevront une édition spéciale du certificat de réussite ainsi qu'un cadeau (uniquement disponible à la réception du CERN).

Une carte indique les chemins balisés que l'on peut emprunter entre les plateformes.

La naissance d'un itinéraire touristique scientifique

Le CERN compte 15 sites dans la campagne franco-genevoise. « Or, nous avons constaté que les riverains de ces sites n'avaient aucune idée de ce qui se passait derrière les clôtures », se remémore Corinne Pralavorio, du groupe communication du CERN et à l'origine du projet. « L'idée du Passeport Big Bang était donc de découvrir la réalité passionnante des recherches du CERN, sans avoir besoin d'une carte d'accès. »

Les collectivités et institutions locales ont été associées au développement du parcours, notamment pour le balisage des 54 kilomètres de chemins cyclables qui relient les plateformes. « L'objectif était de développer ce projet main dans la main avec les communautés locales, car, au-delà du laboratoire scientifique, le CERN est un patrimoine culturel et touristique qui appartient à toute la région franco-genevoise », poursuit Corinne Pralavorio. Les communes et offices de tourisme restent parties prenantes pour l'entretien des chemins et la promotion du parcours.

Où trouver son Passeport Big Bang ?

Le passeport et la carte de l'itinéraire cyclable sont disponibles dans les offices de tourisme, les mairies du Pays de Gex et du canton de Genève, à la réception du CERN ou en téléchargement sur le site passeport-big-bang.web.cern.ch



Regards d'enfants

Le projet « Regards d'enfants » a pour but de faire découvrir l'art photographique aux enfants. Il est né du souhait d'élargir aux centres de loisirs communaux les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) habituellement mis en place dans le cadre scolaire.

Développer la curiosité

Aiguiser la créativité et la curiosité des enfants, favoriser leur esprit d'analyse et leur sens de l'observation, les faire participer aux prises de décisions : tels étaient les objectifs de ce parcours ; avec pour point d'orgue une exposition à ciel ouvert au parc de la Tire, du 14 au 28 juin 2023.

Savoir observer

Accompagnés par Maud Venel, photographe locale professionnelle, les enfants ont pu apprendre les bases de la photographie : passant du choix du sujet, à celui du cadrage ou de la lumière. Ils se sont exercés avec des appareils photo Reflex. « C'était un vrai plaisir de transmettre ma vision de la photographie aux enfants, leur ouvrir les yeux sur l'importance d'observer les choses qui nous entourent, explique Maud. Ils se sont montrés très curieux et créatifs. »



| Séance photo à l'étang de Colovrex.



| L'envol du pissenlit.



| Des plumes et des portraits.

Aller au-delà de l'image

Une douzaine d'enfants, entre 8 et 10 ans, ont participé à ce parcours décliné en différentes thématiques : le portrait, le parcours dans la ville et la rencontre avec la nature. « Les enfants ont dû dépasser leur appréhension pour la session dédiée au portrait, précise-t-elle. Certains se sont même trouvés beaux quand ils ont vu leur visage imprimé, c'est une belle réussite. » Ils ont pu tester différentes mises en scène et en situation pour réaliser des photographies inédites, parfois surprenantes !

Exposer à ciel ouvert

Sur les 780 photographies réalisées par les enfants et Maud Venel, une soixantaine ont été sélectionnées pour l'exposition au parc de la Tire. « Je trouve qu'il se dégage une vraie intemporalité et une sensibilité de ces photographies. On est à hauteur d'enfants », se réjouit Nicolas Deschepper, directeur du service scolaire et jeunesse. Elles ont été imprimées sur grand format et exposées dans le parc. Cette belle réalisation a été inaugurée en présence des parents d'élèves et des élus mercredi 14 juin.



© Maud Venel

J'ai aimé apprendre à faire de bonnes photos et m'amuser avec mes amis ! La séance où on a pris en photo les paysages était super, mais mon meilleur souvenir du parcours c'est la séance vers l'étang de Colovrex !
Kanelle, 10 ans

Deuxième partie

Promenade culturelle à travers Ferney-Voltaire

L'application mobile communale de la Ville de Ferney-Voltaire est un outil au service des Ferneysiens qui propose notamment une promenade culturelle pour découvrir les petits et les grands secrets de la ville. Le **FerneyMag n° 63** vous a présenté les quatre premières étapes de cette promenade, du château de Voltaire au quartier Saint-Germain, en passant par l'allée de la Tire et la maison des Bois, découvrez à présent la suite de l'itinéraire, qui s'achèvera dans le prochain numéro.



Comment télécharger l'application Imagina ?

L'application de la Ville peut-être facilement installée, en téléchargeant l'application « Imagina » via l'App Store ou Google Play sur votre smartphone, puis en recherchant la Ville de Ferney-Voltaire à laquelle il suffit de s'abonner.



Les Comptoirs d'horlogerie et le Châtelard

5

Voltaire et ses « montriers »

Activité traditionnelle du Pays de Gex, l'industrie horlogère connut un essor considérable à Ferney à la faveur des troubles sociaux de la République de Genève. Après l'échec de la ville neuve de Versoix en 1770, les « Natifs », Genevois privés du droit de bourgeoisie, choisirent la cité du Patriarche pour établir leurs comptoirs d'horlogerie. L'histoire a entre autres retenu le Petit comptoir des Servant et Boursault (n° 33) et le Grand comptoir des Dufour et Céret, autoproclamé « Manufacture royale » (n° 15). À la mort de Voltaire en 1778, l'horlogerie de luxe périclita, à l'exception notable de la succursale de Jean-Antoine Lépine, père de l'horlogerie moderne.

Voltaire aux champs

Dépendance du château, la ferme du Châtelard, du nom d'un de ses propriétaires morts en 1708, servait au XVIII^e siècle de grenier, de fenil, de bergerie, d'étable et de cave, et abritait un modeste logement. Auteur d'une *Épître à Madame Denis sur l'agriculture*, Voltaire finança d'importants travaux d'assainissement et de défrichement et introduisit de nouvelles machines agricoles comme la charrue à semoir.



Voltaire et les paysans de Ferney, vers 1770 - Jean-Huber

Témoignage précieux de l'architecture rurale gessienne, le Châtelard a conservé sa charpente d'origine (XVII^e siècle). Il fait face à un logis, lui aussi édifié par Voltaire, et une fontaine construite vers 1764. Propriété communale, le Châtelard abrite depuis 1991 un théâtre, et depuis 2020 une médiathèque.



6

Grand'rue, rues de Meyrin, de Versoix et de Genève

Voltaire urbaniste

Esquissée en 1760, la ville neuve de Ferney, construite par Voltaire et ses maçons de Samoëns, ne prit son véritable essor qu'après l'échec du port de Versoix, en 1770, et l'afflux des « Natifs » genevois. Ordonnées en bandes continues, les maisons mitoyennes des rues neuves présentent des caractéristiques communes : couloir traversant et accès central à l'étage, fenêtres cintrées, corniches et, pour les plus riches d'entre elles, pilastres, cordons et moulures. Urbaniste dans l'âme, l'auteur des *Embellissements de Paris* (1749) ne ménaga pas ses efforts pour la construction de sa « chère » colonie et cofinança son assainissement, le pavage de ses rues et sa fontaine publique (1774).

Commerce et artisanat au temps de Voltaire

Devenue bourgade industrielle et commerçante, Ferney conserva ses activités traditionnelles comme la forge ou la tuilerie. Architecte en chef de Voltaire, Léonard Racle fonda une faïencerie (nos 31 et 33, rue de Genève). À l'écart du centre-ville, une tannerie fut également créée (46, rue de Versoix). Idéalement situé (n° 1, rue de Genève et de Versoix), le comptoir le plus prospère de Ferney appartenait au propre secrétaire de Voltaire : Jean-Louis Wagnière. Les arcades du centre historique perpétuent le souvenir d'une activité commerciale dense marquée par la présence de nombreux cabarets.



7

La Maison Saint-Pierre

Les Marmousets

« Collège de jeunes gens » de 1863 à 1885, la Maison Saint-Pierre devint ensuite l'orphelinat Saint-Pierre, tenu par les Petites Sœurs de Jésus franciscaines. En 1949, l'abbé Joseph Boisson poursuivit l'accueil des jeunes et créa l'association des Marmousets, qui vint relayer l'orphelinat. Depuis les années cinquante, un foyer a été construit au 12 rue de Gex, à Ferney-Voltaire, les locaux de la Maison Saint-Pierre étant devenus insuffisants.



La Maison Saint-Pierre accueille aujourd'hui l'espace de vie sociale communal et la pépinière associative ferneysienne. C'est un lieu de vie incontournable pour la vie locale.



8

La Maison Racle

La faïencerie Racle

En 1764, l'architecte, urbaniste et faïencier Léonard Racle fut invité par Voltaire à venir s'installer à Ferney, sur un terrain appartenant alors à Madame Denis. Léonard Racle expérimenta sur sa propre maison, appelée la Belle Agathe, un nouveau procédé : la maison incombustible. Il met en pratique un système ingénieux où tout le bois qui constitue les planchers et la charpente est remplacé par une structure voûtée en briques et en plâtre. Aujourd'hui visible au niveau du 33 rue de Genève, la Maison Racle, édifiée à la mode de Louisiane, est un pavillon de forme carrée, avec une large terrasse soutenue par quatre colonnes de bois. Attenante à sa demeure, une faïencerie (aujourd'hui résidences Les Jargilières) fut fondée par l'architecte, spécialisée dans la production de poêles en argile-marbre : matériau qu'il met au point constitué d'un mélange de terres recouvert de vernis, qui imite le veinage et le poli du marbre.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Du Sivom vers la Ville

La dissolution du Sivom de l'Est-gessien ayant été actée par Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire, il convient de mettre en œuvre cette transition.

En début d'année, notre Ville a repris la gestion du Cosec au cœur du plateau sportif d'Henriette-d'Angeville. Ceci s'est traduit par la reprise de deux agents qui ont rejoint le service des sports de la commune, et cela a permis d'uniformiser l'action publique sur l'ensemble du plateau sportif. D'ailleurs, à l'occasion de la fête du sport du 18 juin, nous avons inauguré le Bureau des sports de la Ville, ce qui matérialise nos engagements politiques de 2020 afin de recréer du lien avec les clubs de sports de notre commune et de leur apporter un soutien technique. À partir de 2024, la Ville reprendra en direct la gestion des subventions sportives.

En mai, nous avons aussi repris la gestion de l'école Jean-de-La-Fontaine, ce qui signifie que le personnel non enseignant a intégré le service scolaire de notre ville, nous permettant aussi d'uniformiser les activités entre les trois écoles publiques ferneyssiennes. Nous voulions que tous les Ferneyssiens soient traités de la même manière et bénéficient des mêmes services (périscolaire, cantine, PEAC...). C'était la bonne temporalité pour anticiper la prochaine rentrée.

Les prochaines échéances de cette passation auront lieu dès septembre avec des délibérations prises lors des conseils municipaux des trois communes et lors d'un comité syndical du Sivom. La fin du Sivom devrait donc être effective au 1er janvier 2024, et à partir de ce moment-là chaque équipement sur une commune redeviendra la propriété de la commune, ce qui facilitera l'investissement et la modernisation des infrastructures sportives et scolaires.

Enfin, l'accord avec les autres communes permet à chacune d'elles de supporter un bagage financier acceptable. Pour Ferney-Voltaire, ceci permet de faire diminuer le coût de fonctionnement (nous versions 1,3 million d'euros de cotisation au Sivom) et cela devrait nous permettre de dégager des marges pour de nouveaux investissements. Nous le savons tous : aujourd'hui, les communes de France souffrent de leur charge de fonctionnement et ont besoin de dégager des fonds pour investir. C'est ce que nous faisons.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

La SPL est-elle en faillite ?

Nous sommes en droit de nous poser cette question à la suite des récentes découvertes que nous avons réalisées au sujet de la Société Publique Locale Terrinov (SPL) qui a en charge le projet de centre commercial géant de la Poterie en entrée de ville.

Depuis la fin de l'année 2022, la société Altarea Cogedim qui a été choisie pour réaliser ce projet cherche à se désengager, considérant que les conditions du compromis de vente signé en 2017 n'ont pas été remplies par la SPL. Il nous était impossible jusque-là de nous faire une opinion car la SPL refuse de nous donner accès à ce compromis contre l'avis de la CADA. Nous savions simplement qu'Altarea réclamait au passage le remboursement de la garantie de 10,5 millions d'€ versée à la SPL par l'intermédiaire bancaire d'Arkea (5,5 millions) et de la Cera (5 millions).

Ce 9 juin, le tribunal de commerce de Brest a rendu un jugement favorable à la SPL en ce qui concerne Arkea et auquel nous avons eu accès. A contrario, le tribunal de commerce de Lyon aurait demandé le 24 mai dernier la restitution des 5 millions d'euros de garantie versés à la Cera par Altarea selon une information obtenue auprès du greffe.

La SPL se retrouverait ainsi privée de la moitié de son budget et le programme d'équipements publics qui l'accompagne serait dès lors au point mort, faisant entrer la commune dans une crise profonde en ce qui concerne le financement de ses infrastructures.

Comment se fait-il que le maire n'ait pas tenu le conseil informé du jugement du 24 mai lors de l'assemblée de juin dernier ? La SPL confirme-t-elle une information qui laisse augurer d'une possible faillite ? Pendant que nous débattons sur ces questions essentielles face à une majorité apathique, le cinéma de la Poterie est condamné au déclin et à la fermeture au milieu d'une friche de constructions qui enlaidira durablement notre entrée de ville. Nous appelons les Ferneyssiens à faire preuve de solidarité et à se rendre le plus souvent possible dans ce cinéma sous peine de le perdre définitivement !

LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau,
Dorian Lacombe

Texte non communiqué

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 56 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique**
Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
centre.nautique@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève – La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture des services à consulter sur
► **www.ferney-voltaire.fr**



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram et LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire



Abonnez-vous à l'application mobile communale. Téléchargez l'application « **Imagina** » sur l'App Store ou sur Google Play et recherchez la Ville de **Ferney-Voltaire**.

État civil

NAISSANCES

Février | SCLOUDORE Mahdi, Karl, Nemeiry le 28/02 à La Tronche.

Mars | BRUNDU Christian le 06/03 à Saint-Julien-en-Genevois ; MBOW Mouhamadou, Alamine, Bara le 21/03 à Contamine-sur-Arve ; ABDEREMANE MOILIM Lina le 28/03 à Saint-Julien-en-Genevois.

Avril | MESFIN HABTU Noah le 13/04 à Dijon ; CHIBOUB Alaa le 16/04 à Saint-Julien-en-Genevois ; IRONBAR Zayne, Archibong le 17/04 à Annemasse ; POLI Melchisedek le 17/04 à Saint-Julien-en-Genevois ; HASSANY Moustakim le 18/04 à Saint-Julien-en-Genevois ; TERREN Gabrielle, Diane, Claire le 19/04 à Saint-Julien-en-Genevois ; DIOP Serigne, Cheikh le 20/04 à Saint-Julien-en-Genevois ; DRILLET MULETIER Véra, Jeanne le 24/04 à Épagny Metz-Tessy ; MOHAMAN BALLAH Imany, Aïssa le 25/04 à Villeurbanne.

Mai | ALLEL Aylene le 02/05 à Nîmes ; CHAKOR Seïdine le 06/05 à Épagny Metz-Tessy ; AKIN Zeyd le 07/05 à Annemasse ; BENBALA Inaya, Dolorès, Hafsa le 10/05 à Saint-Julien-en-Genevois ; SANCHEZ HOYOS REA Amalia le 14/05 à Saint-Julien-en-Genevois ; SIDIBE Khadija le 14/05 à Saint-Julien-en-Genevois ; SAMB Mohamad, Fadel le 15/05 à Contamine-sur-Arve ; MARIE-ANGÉLIQUE Lya, Mulushewa le 16/05 à Saint-Julien-en-Genevois ; RASHITI Blina le 22/05 à Annemasse.

DÉCÈS

Février | BOADY Vanessa, Laeticia (MANÉBARD) le 28/02.

Mars | RAISIN Yvette, Yvonne, Renée (MONTANIER) le 12/03 ; RODRIGUES SOLER Eunice (GARCIA ARAUJO) le 12/03 ; MBARKI Najia (FAHLAOU) le 17/03.

Avril | MICHAUD André, Maxime, Lucien le 02/04 ; TOURKI Chaabane le 11/04

Mai | GACHET Marie-Thérèse (PEYTOUD) le 02/05 ; LEBAULT Patrick, Guy, Jules le 02/05 ; BOWEN Kathryn (ROBERTSON) le 10/05.

Brèves ville

Où trouver le FERNEYMAG ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez adresser vos réclamations à **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneyssiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

Fermeture estivale des bâtiments municipaux

- **Conservatoire** : du samedi 8 juillet au dimanche 27 août
- **Maison du pays de Voltaire** : du mardi 18 juillet au lundi 4 septembre
- **Médiathèque Le Châtelard** : du mardi 1^{er} au mardi 15 août
- **La Boussole, espace de vie sociale** : du samedi 5 août midi au dimanche 27 août
- **Centre nautique** : du lundi 7 au dimanche 27 août
- **Centre de loisirs** : du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre

Vigilance canicule

Pour limiter les risques liés aux fortes chaleurs, il est important d'adopter les bons gestes au quotidien : boire de l'eau (au moins 1,5 litre par jour), rester au frais, éviter l'alcool, manger en quantité suffisante, prendre des nouvelles de ses proches...

Retrouvez tous les conseils à suivre sur le site : **auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr**

Nuisances sonores

Pour éviter au maximum les troubles de voisinage liés aux nuisances sonores, un arrêté préfectoral réglemente l'émission de bruit pour les particuliers, notamment due à l'utilisation d'engins à moteur bruyant. Elle est permise en semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Concernant les chantiers publics ou privés, ceux-ci sont interdits tous les jours de la semaine de 20 h à 7 h, et les dimanches et jours fériés.

Tranquillité vacances

Pendant une absence prolongée, vous pouvez demander à la gendarmerie ou à la police municipale de surveiller votre domicile dans le cadre du dispositif « Tranquillité vacances ». Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier de ce service, rendez-vous au poste de police municipale ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins deux jours avant votre départ. **Informations : servicepublic.fr**

Bureau des sports

Depuis le 18 juin, un nouveau lieu pour accompagner les associations et clubs sportifs dans tous les domaines sans interférer dans leur gestion, est ouvert dans les locaux du centre nautique.

T 04 50 40 78 73 – 06 79 60 54 38
(sur rendez-vous)

Plan canicule

Faites-vous connaître !

Dans le cadre du plan national de prévention contre la canicule, les personnes de plus de 65 ans isolées et/ou handicapées résidant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Ferney-Voltaire afin d'être inscrites sur un registre nominatif confidentiel.

Ce fichier permet, en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, de contacter ces personnes pour s'assurer de leur état de santé. Les personnes

déjà enregistrées les années précédentes seront automatiquement réinscrites pour l'année en cours.

Vous êtes une personne isolée : inscrivez-vous auprès du service social ou sur www.ferney-voltaire.fr

FLASHÉZ
pour accéder
à la plateforme



PLAN CANICULE

Ville de Ferney-Voltaire

Civilité *

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Occupez-vous seul le logement ? oui non

Êtes-vous bénéficiaire d'un service d'aide à domicile ? oui non

Si oui, précisez le nom des organismes :

.....

• Nombre d'intervention par semaine :

• Jours des interventions

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

Bénéficiez-vous d'une téléalarme ? oui non

Êtes-vous une personne âgée isolée ? handicapée ?

Autres remarques :

.....

Personnes de votre entourage à contacter en cas d'urgence *

Nom :

Lien de parenté :

Téléphone :

Commune :

À
affranchir

Service social

Avenue Voltaire - CS 90 149

01210 Ferney-Voltaire